

1. EDITORIAL

L'année 2021 était attendue comme une année de renouveau après la pandémie de 2020. Ca n'a pas vraiment été le cas, du fait des vagues successives de contaminations liées aux différents variants du coronavirus. Il a donc fallu à nouveau s'adapter et faire preuve de créativité pour accueillir et accompagner les bénéficiaires dans les meilleures conditions.



Certains projets n'ont pu être mis en œuvre, notamment les actions visant à l'inclusion dans des activités collectives de loisirs, sportives ou culturelles. D'autres se sont malgré tout construits, notamment un projet de sensibilisation à la gestion budgétaire, qui reste à mettre en œuvre, ainsi que le rapprochement avec les MAIA, pour construire les suites de parcours pour les bénéficiaires avançant en âge.

Cette année encore, les professionnel(le)s ont montré un fort engagement et une grande capacité à rester mobilisé(e)s pour réaliser les missions d'accueil et d'accompagnement du SAVS. Afin de leur permettre de poursuivre leur action et d'adapter leurs modalités d'intervention à l'évolution des besoins et de demandes des bénéficiaires, il est indispensable de continuer à leur proposer des temps d'échange et de réflexion (GAP, réunions d'équipe, formations).

2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Le SAVS a pour mission d'apporter aide, information, conseil (sous forme d'actions individuelles ou collectives) et/ou accompagnement, à court terme ou dans la durée, pour diverses démarches et pour le maintien ou le développement de l'autonomie. Il participe à l'évaluation des aptitudes, difficultés et potentialités de la personne dans le cadre d'un projet personnalisé destiné à répondre à ses besoins.

Le SAVS veille à une coordination des interventions en faveur des personnes en situation de handicap et leurs familles. Le soutien aux aidants et la mise en œuvre de temps de répit fait partie intégrante des missions du service.

2.1 Nombre de personnes concernées par les missions

La file active du SAVS SDR en 2021 est de 53 personnes contre 53 en 2020.

Missions	Libellé	2020	2021
Mission d'accueil	Personnes accueillies	17	16
	<i>Dont en 1^{er} contact</i>	14	12
Mission d'accompagnement	Personnes accompagnées	53	58
Mission de veille		26	30
Investigation PCH		2	6
Evaluations sociales		1	0

Commentaire sur l'activité :

Mission d'accueil : 22 notifications d'orientation SAVS ont été envoyées au service, 16 personnes ont été accueillies dont 12 en 1^{er} contact.

Mission d'accompagnement : 58 personnes ont été accompagnées contre 53 en 2020, nos objectifs sont en hausse,

Veille sociale : Le nombre de personnes en veille est stable. On note 8 personnes nouvellement mises en veille en 2021.

Sorties : 11 personnes sont sorties d'accompagnement dont 9 pour objectifs atteints sans relais, et 3 pour arrêt prématuré sans relais.

NATURE DES ENTRETIENS EN LIEN AVEC LES MISSIONS

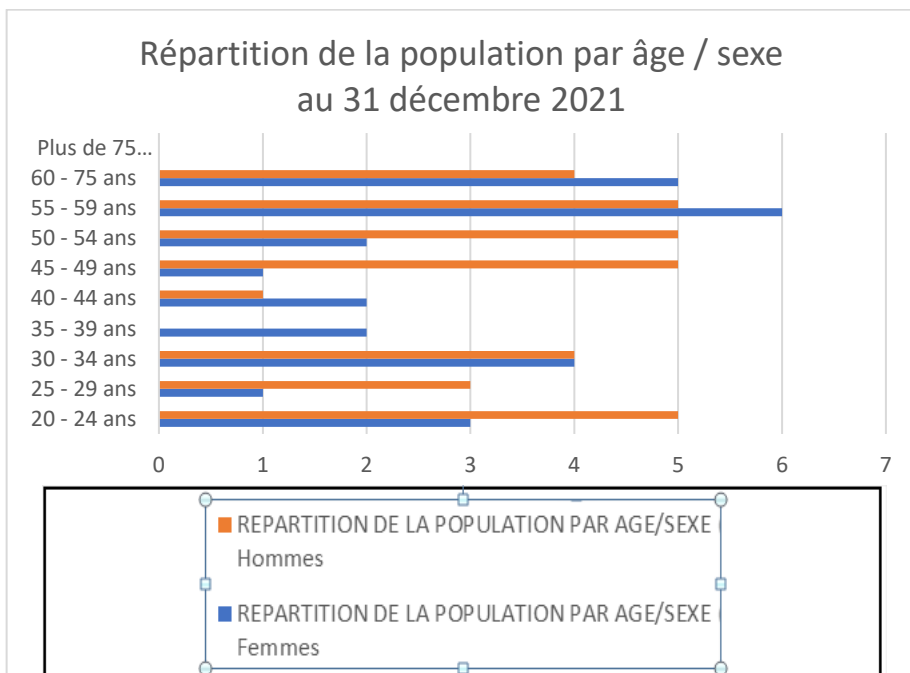
Typologie	Entretiens au Service	Visites à domicile	Entretiens Hors murs
Nombre	14	305	51

On constate une très légère baisse du nombre total des entretiens (370 en 2021 contre 396 en 2020), liée en partie à l'absence pour maladie d'une des 2 conseillères

sur 6 mois de l'année 2021. Le nombre d'entretiens au service a diminué en raison de mesures sanitaires liées au COVID 19.

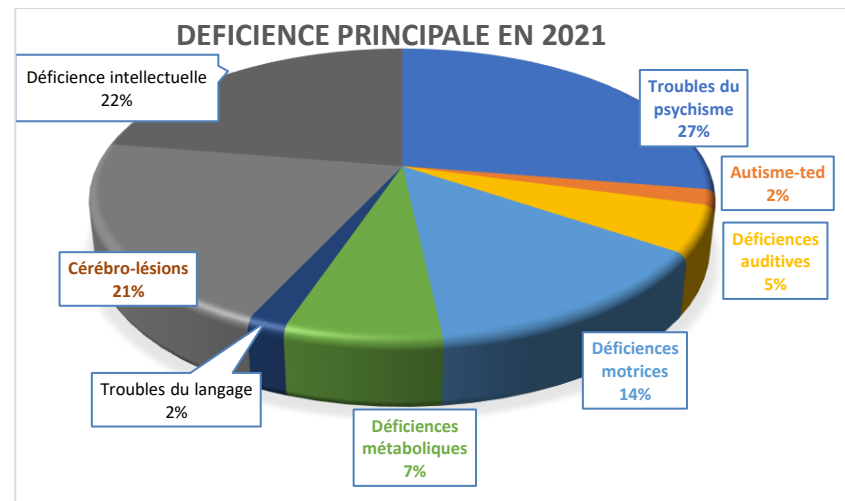
CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACCOMPAGNEE :

2.2 Répartition de l'effectif par âge et par sexe

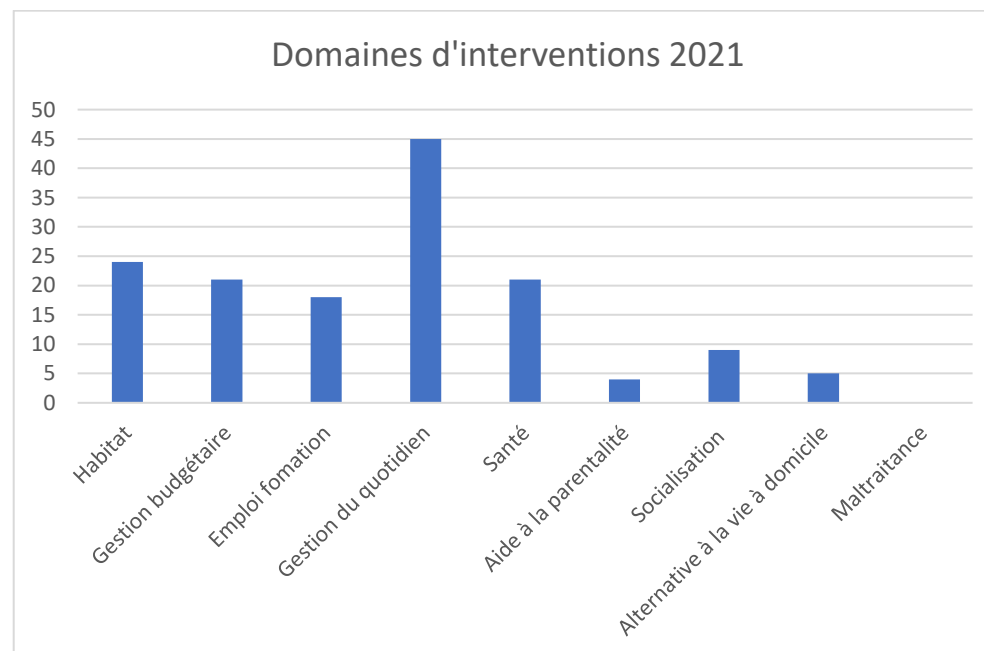


La population se compose de 26 femmes et de 32 hommes.
 La majorité de la population féminine a entre 30 et 34 ans, et entre 55 et 75 ans.
 La majorité de la population masculine a entre 20 et 24 ans, et entre 45 et plus de 60 ans.
 On note une augmentation du public vieillissant pour les deux sexes et du public jeune chez les hommes.
 Ces publics nous demandent d'adapter nos pratiques et prestations. Un lien plus important avec les structures d'insertion professionnelle (EA, ESAT, SAVE, Cap emploi..) et des relais vers les services gériatriques et les institutions de retraite sont développés.

2.3 Type de déficience et/ou de pathologie



Commentaire : les personnes accueillies souffrent majoritairement de troubles du psychisme (27%) ou de déficience intellectuelle (22%) ainsi que de cérébro-lésions (21%) et de déficiences motrices (14%). Les adaptations nécessaires à la prise en compte d'autres types de déficience sont réalisées en fonction des besoins repérés.



Commentaire :

Les domaines d'intervention les plus importants sont la gestion du quotidien, la santé et l'habitat, tous domaines concourant au maintien de l'autonomie à domicile.

2.4 Situation familiale

Composition du ménage	Nombre
Célibataire sans enfant	42
Célibataire avec enfant	8
Couple avec enfant	4
Couple sans enfant	4
Vivant avec son conjoint ou un membre de sa famille	23
Vivant seul	26
En colocation	9

Commentaires :

On note 45% de personnes vivant seules, ce qui explique que le domaine d'intervention lié à la gestion de la vie quotidienne soit élevé.

PROTECTION DU MAJEUR	Nombre de personnes
Non concerné	45
Tutelle	3
Curatelle simple	5
Curatelle renforcée	5
En cours	0

Commentaire :

22% des personnes accompagnées relèvent d'une mesure de protection, nécessitant un soutien plus important dans les actes de conseil, prévention et décisions au quotidien. Un travail en collaboration se fait avec l'ensemble des mandataires judiciaires.

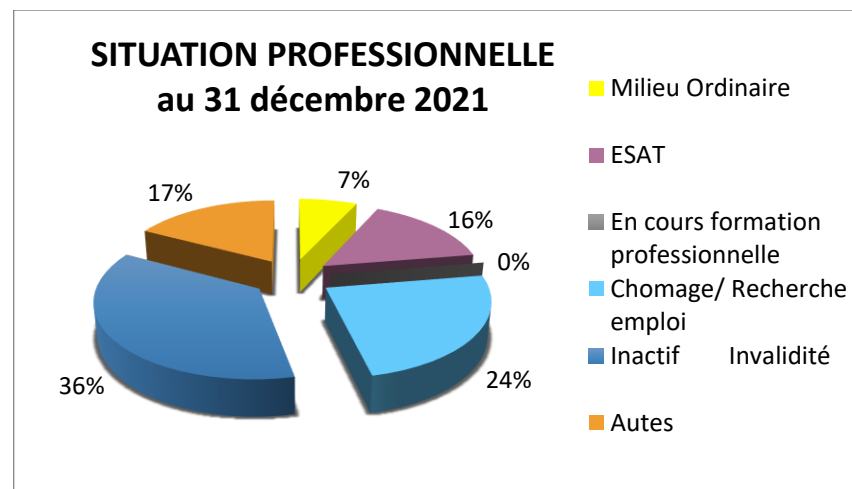
2.5 Mode de logement

HABITAT	Nombre de personnes
Logement autonome indépendant	34
Logement chez un tiers	23
Hébergement famille, foyers, résidences sociales	1
Sans domicile fixe	0

Commentaire :

58,6% des personnes vivent dans un logement autonome, et 39,6% vivent hébergés chez un tiers.

2.6 Situation professionnelle



Commentaires :

62% des personnes accompagnées sont inactives ce qui nécessite un partenariat renforcé auprès des structures d'activités et de loisirs, et 41,3% au chômage et/ou en recherche d'emploi ou formation ce qui nécessite un déploiement dans les dispositifs d'insertion professionnelle et de formation du droit commun.

3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1 La vie du service

Pour le service :

- L'activité et la vie du service ont été marquées par l'absence, sur plus de 6 mois, d'une des conseillères. Un remplacement a été effectué sur une durée de 2 mois.

Pour les bénéficiaires :

- Un repas de Noël avait été programmé mais n'a pu se faire pour raison sanitaire
- Projet de développer une action collective sur la gestion budgétaire avec l'organisme EDUCFI.

3.2 Travail avec les familles

Le travail avec les familles est essentiellement lié à la demande des personnes accompagnées ou au soutien effectif que l'entourage familial peut être en mesure d'apporter. Le service est à l'écoute et peut conseiller les familles sur certains besoins (droits communs, dispositif de soutien comme Profamille...) Un soutien à la parentalité peut être demandé par les personnes accompagnées.

3.3 Promotion de l'inclusion

La promotion de l'inclusion et de l'auto-détermination est un axe fort du projet de service du SAVS. La situation sanitaire a freiné certaines démarches entreprises en direction de structures culturelles et de loisirs.

Néanmoins, nos accompagnements s'articulent à partir des demandes exprimées par les bénéficiaires dont nous visons à promouvoir l'inclusion dans la cité. Une personne accompagnée a ainsi participé à la journée : « C'est ma vie, c'est moi qui choisis » pour l'autodétermination, organisée à Strasbourg.

3.4 Coordination des parcours des bénéficiaires

Le service contribue de manière importante à la coordination du parcours des personnes accompagnées en permettant ainsi la continuité de la mise en œuvre de la réponse à leurs besoins. C'est un enjeu important et les nombreux partenariats en témoignent.

3.5 Partenariats

De nombreux partenariats et rencontre partenariales sont noués dans l'optique de permettre la continuité et le relais des parcours des personnes accompagnées. Aussi l'ensemble des rencontres partenariales se sont poursuivies tout au long de l'année :

- Rencontre dans le cadre du réseau PRAPS (Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux soins) avec la participation au sous-groupe TSNH (Travailleurs Sociaux Nord Handicap),
- Rencontre de l'organisme EDUCFI porté par la Caisse d'Epargne en vue de l'animation d'atelier à destination des personnes accompagnées sur la gestion,
- Participation au groupe de travail Inter SAVS du Haut Rhin,
- De manière générale, maintien des liens de travail avec l'ensemble des services et acteurs intervenant pour les questions de logement, gestion financière, accès aux droits, à l'emploi et aux soins, et les nouveaux dispositifs.

4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Elle est déclinée dans 2 domaines principaux :

4.1 Formation professionnelle

- Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle pour le personnel non Cadre (8 réunions dont 3 en commun avec le SAMSAH),
- Formation sur les entretiens systémiques « S'affilier et collaborer avec les familles » (1 personne)
- Formation SST recyclage (1 personne),
- Formation Auto-détermination « Apprentissage du pouvoir d'agir » (1 personne),
- Formation PSSM sur 2 journées (1 personne), mutualisée avec le SAMSAH.
- Démarrage de formation CAFERUIS (1 personne)

4.2 Modernisation des pratiques professionnelles

- Poursuite de la mutualisation de l'organisation entre les deux SAVS de l'ARSEA et le SAMSAH (supports documentaires et outils communs, accompagnements conjoints ou en relais)
- Poursuite de l'adaptation aux conditions sanitaires : Télétravail, réunions et rencontres partenariales en visioconférence, maintien des visites à domicile auprès des bénéficiaires, rôle plus soutenu dans la coordination auprès des partenaires, ...
- Implémentation d'un logiciel qualité dont le déploiement est en cours

5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2021

Répartition du personnel par catégorie et type de contrat (en ETP)

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	2,11	0,00	0.00	2.00	0,06		0,06

Bien que les moyens et les missions dévolus au SAVS SDR évoluent peu, l'équipe continue de se former afin de pouvoir répondre de la manière la plus adaptée à la diversité des demandes et des situations rencontrées.

Evolution du personnel présent en CDI au 31/12 sur 3 ans (en ETP)

2019	2020	2021
2,12	2,12	2,11

6. CONCLUSION

2021 a été une année pendant laquelle l'activité a été moins fortement impactée par la situation sanitaire ; les restrictions liées à la prévention de la circulation du virus ont cependant grandement limité les possibilités d'actions en faveur de l'inclusion sociale des bénéficiaires (participation à des activités de loisirs, sportives ou culturelles).

Le service s'est malgré tout attaché à promouvoir, chaque fois que c'était possible, toute démarche d'autonomisation et d'inclusion souhaitée par les personnes accompagnées.

Perspectives 2022

- Favoriser l'inclusion sociale en développant l'accès à la culture, aux loisirs et au sport
- Rejoindre un groupe de travail initié par les PEP Alsace pour développer des actions de soutien aux aidants et la mise en place de temps de répit
- Poursuivre la mise en place de partenariats avec le secteur sanitaire pour améliorer la prévention et le maintien de la santé
- Effectuer un état des lieux des structures et dispositifs à destination des personnes avançant en âge, pour prendre en compte l'évolution des besoins des personnes accompagnées.

Annie WEISSLOCKER, Directrice et Dorothee RIESTERER, Cadre Intermédiaire



Participation à la journée : C'est ma vie, c'est moi qui choisis !